





# Renseignements généraux concernant votre demande de correction d'un certificat ou d'une copie d'acte

Ne transmettez pas ce document avec votre demande.

## Qui peut demander une correction?

La demande de correction peut être demandée par la personne visée par l'erreur ou par son représentant légal.

Type d'évènement	Qui peut présenter la demande	Qui doit consentir
Naissance	Personne majeure visée par l'erreur; Un des parents de la personne mineure visée par l'erreur; Un des parents de la personne majeure visée par l'erreur.	Personne majeure visée par l'erreur; Personne mineure : les deux parents de la personne concernée et le mineur de 14 ans ou plus; Le parent du mineur concerné s'il s'agit de son nom.
Mariage	L'un ou l'autre des époux.	Les deux époux.
Union civile	L'un ou l'autre des conjoints d'union civile.	Les deux conjoints d'union civile.
Décès	Le déclarant; Le directeur de funérailles ou son représentant autorisé; L'époux du défunt; Le (la) conjoint(e) d'union civile du défunt; La mère ou le père du défunt; Les enfants de la personne décédée.	Si vous n'êtes pas le déclarant du décès et que vous faites partie des personnes autorisées à présenter la demande, vous devez cocher dans le formulaire la case d'engagement à informer les personnes concernées par la succession.

## Que devriez-vous savoir?

### Demande de correction

Vous devez nous transmettre sans délai le ou les documents visés en évitant d'écrire les corrections souhaitées à même ces documents. Joignez l'*Annexe lettre explicative* dans laquelle, vous décrivez les corrections souhaitées, ainsi que tous les documents appuyant votre demande de correction, s'il y a lieu. Nous procéderons à la correction dans les limites des pouvoirs qui nous sont attribués par la loi. Sinon, le document vous sera retourné sans délai.

### Que devriez-vous remplir?

La demande de correction d'un certificat ou d'une copie d'acte est composée du formulaire de demande, de l'annexe et du présent feuillet de renseignements généraux. Vous devez remplir les sections correspondant à votre situation (voir tableau ci-dessus).

Inscrivez la ou les corrections souhaitées en remplissant l'annexe ainsi que la ou les justifications représentant l'erreur ou les erreurs soulevées. Inscrivez le nom et les coordonnées des personnes concernées par la demande le cas échéant.

N'oubliez pas de joindre à votre demande l'annexe et les pièces justificatives pour le traitement de votre demande. L'omission de les fournir pourrait entraîner un retard ou le rejet de votre demande.

### Information sur les documents à fournir pour une demande

Pour préserver la validité des documents officiels, il est essentiel d'éviter toute modification manuelle. Cela pourrait les rendre non conformes et donc inutilisables. Notez également que même si le Directeur de l'état civil procède à la correction, la réimpression du document n'est pas systématique.

Veuillez noter qu'il est possible qu'un agent communique avec vous afin d'obtenir des informations ou des documents supplémentaires pour l'analyse de votre demande de correction.

## Comment transmettre cette demande?



### Par la poste

Gestion des retours  
Directeur de l'état civil  
2535, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 5C5

## Protection des renseignements personnels



Les renseignements recueillis dans le présent formulaire sont utilisés seulement pour traiter votre demande. L'omission de les fournir peut entraîner un retard dans le traitement de votre demande ou le rejet de celle-ci. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant ou les faire corriger. Les renseignements personnels ne sont communiqués à un autre organisme que dans le cas où cette divulgation est permise par la loi.

## Pour nous joindre



### Par téléphone

Québec : 418 644-4545  
Montréal : 450 644-4545  
514 644-4545  
Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545



### Par la poste

Directeur de l'état civil  
2535, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 5C6



### Par courriel

etatcivil@dec.gouv.qc.ca

### Site Internet

www.etatcivil.gouv.qc.ca